

Rapport Financier 2018 - MRJC

Les votes en Assemblée Générale Nationale

Le Conseil d'Administration National arrête les comptes annuels clos le 31 décembre 2018 ainsi que les termes de ce rapport financier, qu'il présentera pour approbation à la prochaine Assemblée Générale Nationale du 28 Juin 2017

Le Conseil d'Administration valide l'ordre du jour de l'Assemblée Générale joint qui donnera lieu, entre autres, aux résolutions suivantes :

- L'approbation des comptes 2018 et du présent rapport financier
- L'approbation des conventions réglementées et les formalités de publicité au Journal Officiel
- L'affectation du résultat de l'exercice de **-339 611 €** au report à nouveau
- La reprise d'une partie de la réserve pour projet associatif à hauteur de 200 000 € correspondant à l'acquisition de la Fabrique du Monde Rural de Haute-Saône (Simandre-sur-Suran)

Les informations réglementaires

L'association n'est pas assujettie à l'impôt sur les sociétés ni à la TVA.

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous n'avons pas dressé de liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de l'association susceptible d'être communiquée.

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de notre Commissaire aux comptes.

Par ailleurs, nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières sont significatives pour les parties, ont été communiqués aux administrateurs et aux commissaires aux comptes.

Aucune convention réglementée susceptible d'une autorisation par le Conseil d'Administration en relation avec un membre du Conseil n'est à relever.

Contexte politique des financements des associations

Depuis la Loi Organique relative aux Lois de Finances (LOLF) votée en 1999, une performance est attendue dans la mise en œuvre des politiques publiques avec un tarissement des ressources allouées. Les modes de financements publics ont été profondément transformés pour le secteur associatif : passage de la logique de subvention de fonctionnement à la logique d'opérateur avec une délégation de service public ou à des contractualisations sur des objectifs de performance liée à la puissance publique (montée en puissance des indicateurs de résultats, dialogue sur la base de la gestion de projets, développement des marchés d'évaluation internes et externes etc.).

Par ailleurs, la décentralisation depuis les années 1980 puis en 2003 ne transfère pas toujours les ressources financières nécessaires aux collectivités territoriales pour répondre mettre en œuvre les politiques liées aux compétences qui leur sont transférées.

De plus, l'Union Européenne et l'Etat français sont engagés dans une politique de réduction de la dette publique qui n'est plus adossée à la maîtrise de la monnaie et de l'inflation. Cette réduction de la dette et des déficits entraîne des réorganisations de l'appareil public français (LOLF, loi NoTRE etc.). Cela s'est traduit depuis par des baisses de dotations globales aux financements (DGF) des collectivités territoriales.

On observe aussi un discours pour que la solidarité de la puissance publique se transfère vers la philanthropie. Cette philanthropie française assied son activité sur la défiscalisation pour des organismes d'intérêt général et des politiques RSE (responsabilité sociale des entreprises). Il s'agit à travers ce type de soutien de diffuser des pratiques issues du monde de l'entreprise (ADB Solidatech, Microsoft France et position dominante, Facebook Europe et la RGPD).

Par ailleurs, la diminution des ressources de l'Eglise (denier) impacte aussi le MRJC. Le MRJC défend des positions ouvertes qui s'opposent à une ligne plus conservatrice.

De multiples choix politiques et citoyens expliquent ce contexte qui conduit à introduire des logiques compétitives et concurrentielles dans l'ensemble des champs de la vie associative.

Ce contexte doit nous inciter plus que jamais à nous former aux logiques économiques et financières actuelles pour permettre leur dépassement citoyen et collectif. Il est difficile pour un mouvement de jeunes militant.e.s de répondre à l'ensemble de ces exigences de technicités et de professionnalisation, notamment à l'heure où nous, les jeunes, aspirons à un monde différent.

I. Résultats

Résultat d'exercice : - 339 611 €

- Dont 239K€ de dotations aux amortissements
- Résultat attendu en 2018 : -300 000€
- Instance nationale : -263 000€
- Régions : -75 900€
- 7 régions déficitaires

Total charges : 3 664 906 €.

Total produits : 3 325 294 €

Résultat d'exploitation : - 309 326 €

II. Faits marquants

a. Rendez-vous et année de la paix

A l'été 2018, le MRJC a organisé son rassemblement national, qui a lieu tous les 7 ans. Cet évènement appelé, le Rendez Vous, a été organisé en partenariat avec notre homologue allemand, le KLJB. Le Rendez-Vous a rassemblé plus de 2 500 participants à Besançon du 2 au 5 août 2018, pour 4 jours de Débats, plénières, ateliers, échanges et rencontres, et moments festifs. Lors de la validation des objectifs du Rendez-Vous en 2018, nous nous étions notamment donné la mission d'organiser un événement au bénéficiaire ou au moins équilibré. Le budget a été copartagé avec le KLJB. Une convention liant nos deux organisations a défini que le MRJC porterait 80 % du bénéfice ou du déficit, sur l'ensemble du projet, de sa préparation, à partir de novembre 2017 à son bilan en juin 2019.

Le Rendez-vous a été un évènement déficitaire à 110 000 €. Le MRJC assumera donc un déficit de 88 000 € sur cet évènement. A cela s'ajoute le coût de la coordination nationale des transports d'un montant de 63 000€. Ce montant n'a que très peu été financé par le paiement de frais de transport par les participants des sections amenant le mouvement à les financer sur ses fonds propres. L'objectif d'un événement au moins équilibré n'a pas été atteint malgré une division par deux du budget de dépenses en avril 2018. Si, à ce moment l'évènement avait été annulé, les sommes engagées et non remboursées ainsi que les suppressions de subventions nous auraient conduit le mouvement à un déficit plus important encore. Plus de détails en annexe.

b. Acquisition Fabrique Haute Saône

2018 a vu l'acquisition en avril de la Fabrique de Haute-Saône à Combeaufontaine pour 180 000 € (+ 20 000 € de frais de notaire et d'enregistrement). Il s'agit d'une ancienne Maison Familiale Rurale située dans un bâtiment remarquable, la Maison des 3 empereurs.

Vous pouvez la découvrir en vidéo ainsi que les espaces imaginés sur Youtube « La Fabrique s'anime ! ».



Les subventions d'investissement acquises sur le projet de Fabrique du Monde Rural sont celles liées à l'aménagement du territoire (130 000 €), au plan Etat – Région pour les collectivités locales (40 000 €), à la commune de Combeaufontaine (10 000 €) et à la programmation LEADER via un accord de principe sur les axes cohésion sociale et jeunesse. Nous sommes confiant.e.s quant à notre capacité à cofinancer le projet.

Nous avons aussi sélectionné au printemps 2018 un cabinet d'architecte Soteb avec un jeune architecte qui comprend nos réalités de jeunes et les contraintes techniques et financières sur le projet de Fabrique.



c. Première année de fonctionnement de la Confiserie

La Confiserie de la Paix a été inaugurée en septembre 2017. L'année 2018 est la première année de fonctionnement de la Confiserie de la Paix. La gestion de ce bâtiment amène le MRJC à piloter des lieux et à développer de nouveaux savoir-faire: gestion d'une politique d'investissement, communication sur l'offre singulière d'une maison associative et solidaire, animation de partenariats nouveaux avec une fonction hospitalité, mise en œuvre de règles de vie collective.

Les chiffres clés

Sur le fonctionnement 2018

- 10% de taux d'occupation par le MRJC
- 42 000 € de rentrée d'argent via la mise à disposition aux membres du réseau social du MRJC (associations adhérentes du MRJC, jeunes membres actifs du MRJC et membres du réseau social)
- 14 500 € de coûts de fonctionnement liés à l'internalisation du ménage de l'accueil et de la gestion commerciale avec Afaf El Bataoui comme intendante de la Confiserie (depuis septembre 2018).

La Confiserie supporte une part importante des dotations aux amortissements, de l'emprunt (1,5 million €) et des coûts de fonctionnement du siège social (fluides, impôts fonciers, dépenses d'entretien, coûts RH).

Le remboursement de l'emprunt en 2018 est de 125 000 € par an sur 10 ans avec un début de remboursement en septembre 2017.

Les coûts de fonctionnement sur la Confiserie sont de 70 000 €.

Nous visons une augmentation progressive de l'occupation de la Confiserie pour arriver à l'équilibre entre les produits et les charges liées aux dotations aux amortissements, à l'emprunt et aux coûts de fonctionnement.

d. Evolution du nombre de postes

Conséquence du contexte tendu des financements associatifs mais aussi d'une baisse d'activité sur certains territoires et de choix politiques sur d'autres, le MRJC perd encore des postes en 2018. C'est pour nous un plan social qui ne dit pas son nom.

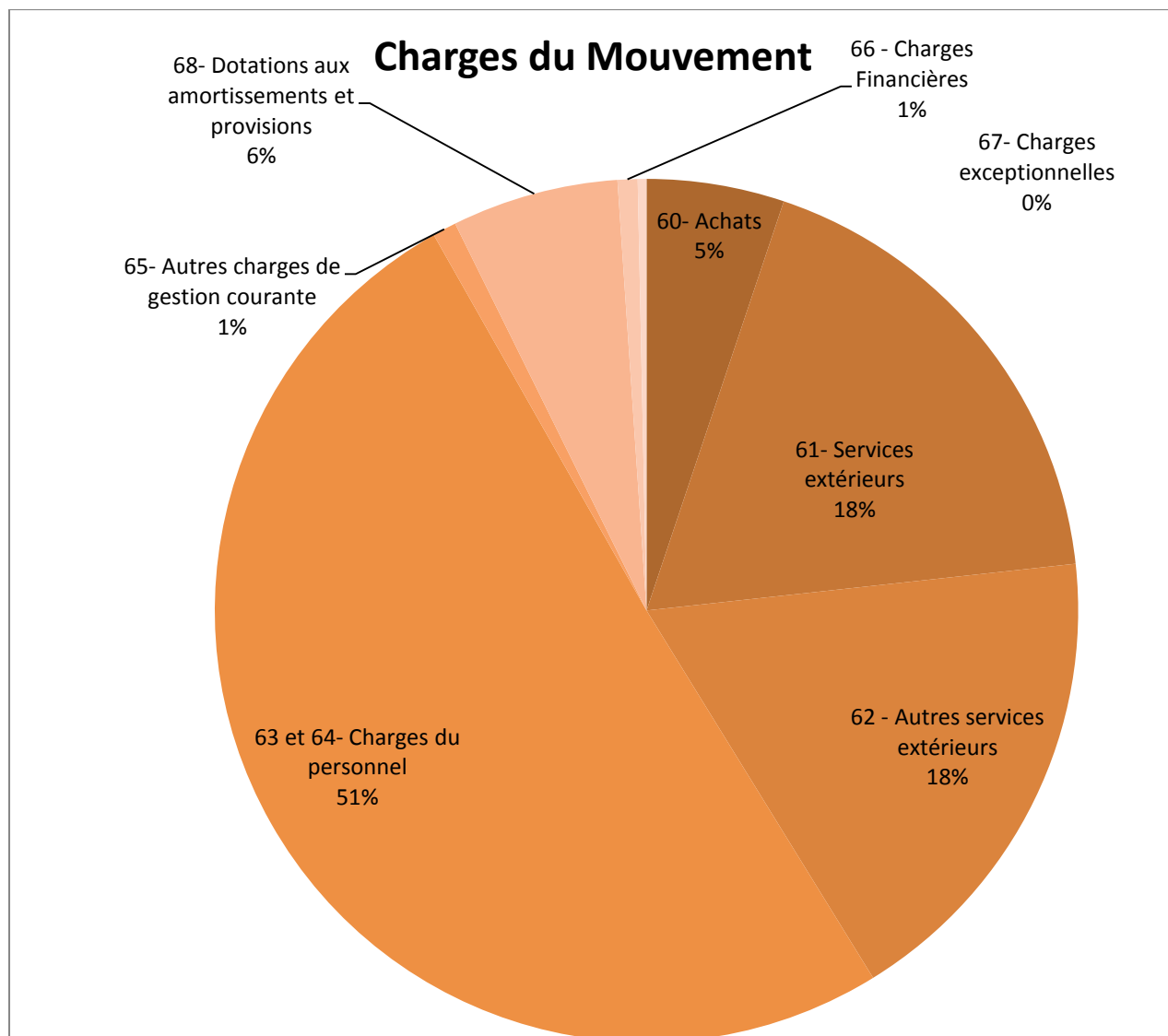
En 2018, ce sont ainsi 10 postes de permanents qui n'ont pas été renouvelés. Ce sont principalement les postes régionaux qui ont été supprimés ainsi que deux postes à l'instance nationale avec une équipe de permanents nationaux qui passe de 9 à 7 personnes.

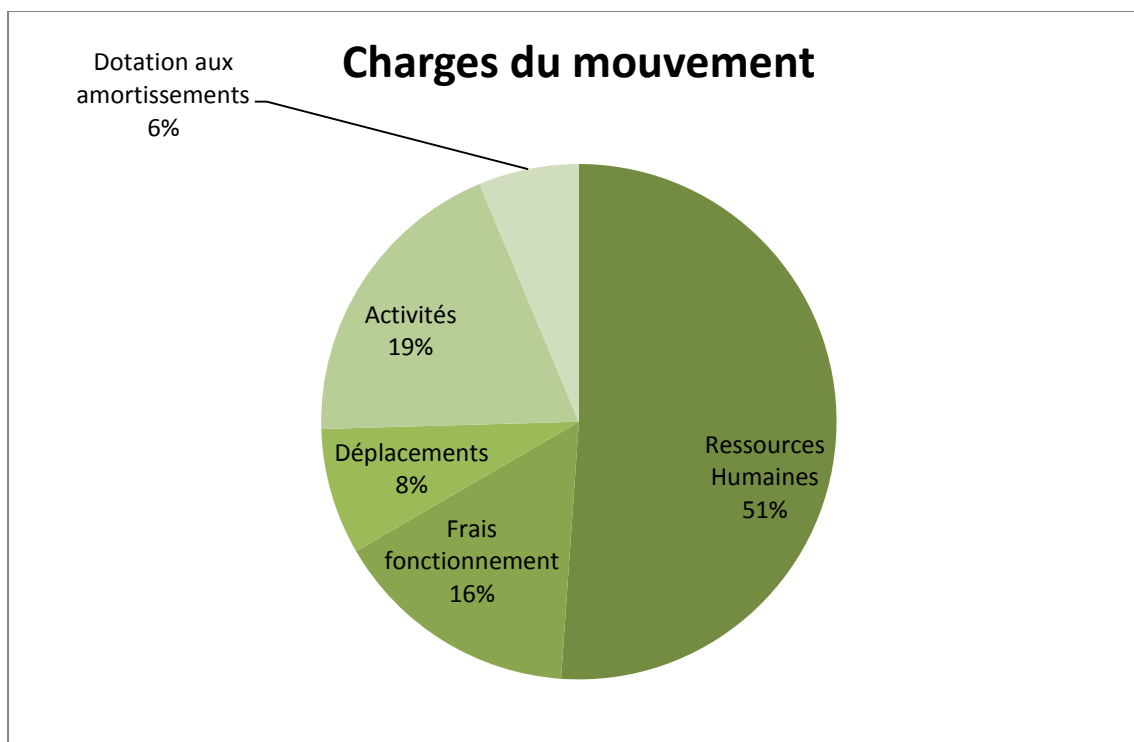
Concernant les postes régionaux, cela interroge sur les liens entre la départementalisation (choisie) et la suppression des financements sur ces postes (subie).

III. Analyse de nos charges et Produits

a. Charges

Une présentation des charges par comptes comptables avec une prédominance des personnels (51%) suivie des services extérieurs (36%) et une augmentation significative des dotations aux amortissements (6%)





Ci-dessus, une représentation des charges par postes de dépenses où l'on constate une faible partie pour les dépenses directement liées aux activités. Cela induit que les personnes au MRJC produisent majoritairement de la ressource intellectuelle.

L'instance nationale

Sur 2018, à l'exception du Rendez-Vous, on peut observer une progressive maîtrise des charges qui sera mise en évidence une fois la comptabilité analytique finalisée. Elle a été marquée à la rentrée septembre 2018 par un nouveau pilotage plus collectif sur le contrôle des dépenses. Sur l'instance nationale, un gel des évolutions et des achats a été mis en œuvre suite à l'AGN de novembre 2018 et l'alerte posée par la Commission Finances en octobre. A partir d'octobre, un travail a été mis en place sur l'organisation interne dont les résultats se verront en 2019 pour avoir des gains de productivité et d'organisation pour réduire les coûts et rendre le travail plus rapide.

Une renégociation des contrats a été engagée à la fin de 2018 qui devrait porter ses fruits en 2019 : télécommunications, assurance, reprographie, fournitures, entretien...

Les sections

Au niveau des sections locales, il faut saluer un sens des responsabilités globales qui témoigne d'une réelle maîtrise des charges.

Différentes stratégies locales sont ici à mettre en valeur :

- la capacité de l'Occitanie à maîtriser son activité suite à l'audit mené en 2016 et à la valoriser auprès de financeurs variés ;
- la Franche-Comté avec le déploiement d'une Fabrique du Monde Rural, la relance en Haute-Saône et l'organisation du Rendez-Vous ;
- l'Ain qui s'engage dans une politique de diversification de son activité et de son implantation territoriale audacieuse et qui porte ses fruits ;
- Rhône – Loire qui poursuit une politique d'autofinancement à travers une activité de séjours bénéficiaires et du maintien d'une entente cordiale avec ses partenaires y compris un évêché parfois difficile ;
- le Centre avec une politique de formation sur les finances qui permet de porter collectivement le sujet avec une complémentarité région / départements

- les Pays de la Loire qui continuent une politique assise sur de nombreux bénévoles et une participation partenariale en capacité de conserver son attractivité pour les financeurs.

En revanche, des efforts sont à poursuivre pour se former sur la gestion financière et comptable et la stratégie de section en lien avec un contexte territorial qui permet de penser un modèle socio-économique viable.

- La transmission des dossiers (demandes de subventions, conduite d'activité, poursuite de la stratégie construite, tenue de la comptabilité) doit faire l'objet d'une grande rigueur, tant dans le tuilage entre permanent.e.s qu'entre équipes militantes de responsables bénévoles. Les difficultés rencontrées en cette fin d'année en Poitou-Charentes montrent qu'il s'agit d'un enjeu fort dans le pilotage du Mouvement.
- Indépendamment du suivi renforcé mis en place avec l'Oise, le déficit est reconduit en 2018 par un manque d'anticipation et un manque d'animation des relations partenariales sur la Fabrique.
- Une attention particulière est à avoir avec l'Aube qui n'a plus de permanent ce qui nécessite pour le Mouvement d'en tirer une évaluation en 2019.
- La fermeture parfois brutale de sections régionales comme Auvergne-Rhône-Alpes, entraîne des difficultés à clôturer ou à poursuivre certains dossiers et partenariats en cours.

b. Produits

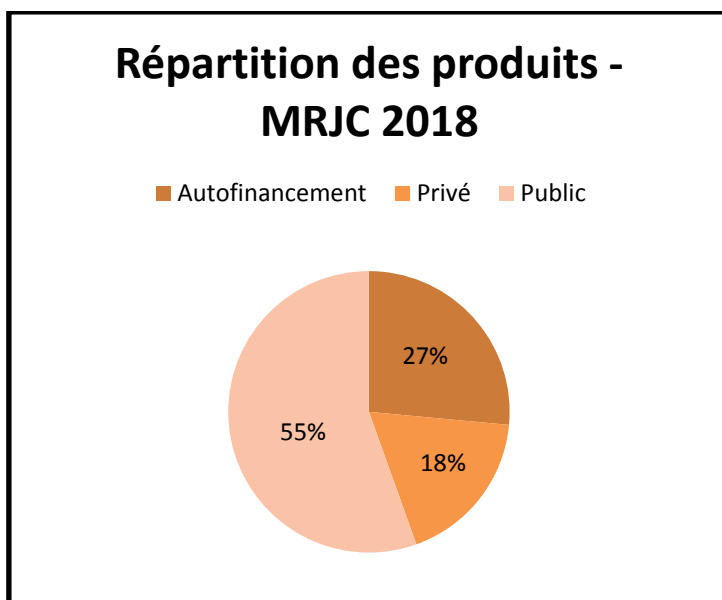
Concernant nos produits, le MRJC souhaite tendre vers un modèle de financement diversifié qui nous rend moins dépendant d'un seul et même financeur et qui représente la pluralité de nos champs d'action et de nos partenariats.

Dans l'idéal, la répartition de nos produits serait la suivante :

- 1/3 de financements publics (Etat, collectivités, organismes sociaux, Europe...)
- 1/3 de financements privés (Eglise, fondations, mécénats)
- 1/3 de ressources propres (participations stagiaires, dons, ventes de produits, prestations de services)

En 2018, le trépied n'est pas encore atteint malgré une diversification de nos financements.

Les produits augmentent de 300 000€ par rapport à 2017 dont 211 000€ pour le Rendez-Vous.



Publics

Nos subventions publiques, du local au national, s'appuient en grande partie sur l'Etat, principalement sur l'axe jeunesse (des directions départementales au Ministère) mais aussi sur l'agriculture et l'aménagement du territoire. La mise en place de la subvention « FDVA innovation » a permis de récolter un certain nombre de fonds inattendus qui parviennent à équilibrer certains budgets locaux.

Une grosse perte de 55 000€ liée à la fin des contrats aidés est à souligner.

Un développement des partenariats avec les CAF est observé, notamment via les Fabriques du Monde Rural.

Les subventions liées aux collectivités territoriales sont plus compliquées. Les changements d'exécutifs régionaux ont entraîné, comme pour beaucoup d'autres structures, la fin de certaines CPO structurantes pour certaines sections, souvent après une période d'incertitude. Nous devons veiller à ce que notre organisation permette toujours de prétendre à des subventions à cet échelon administratif et politique régional qui tend à se renforcer.

Une accélération s'est produite vers la territorialisation de notre activité et de notre ancrage. Pour autant, le modèle économique n'est pas encore en adéquation avec ce choix politique puisque nous n'avons que peu de financements issus du local tels que les Pays et intercommunalités. Il nous faut être vigilant.e.s face à la faiblesse de ces partenariats.

Les programmes européens (Erasmus+, Mobilisation collective pour le Développement Rural) ont représenté des fonds importants malgré une difficulté pour les sections locales d'entrer dans ces dispositifs demandant une programmation plus forte que celle dont nous avons l'habitude.

Le Mouvement doit conserver une capacité d'anticipation, de créativité face au changement politique et d'autonomie sur son modèle financier.

Privés

La baisse progressive des financements d'Eglise se poursuit : nous perdons 47K€ entre 2017 et 2018 alors que nous perdions environ 30k euros les années précédentes. Cela témoigne de difficultés économiques dans l'Eglise autant que d'une politique défavorable pour le MRJC dans certains diocèses.

Le Rendez-Vous et certains projets locaux ont permis l'obtention de certains fonds privés. S'il est vrai qu'aujourd'hui, une partie des financements reposent sur la philanthropie et les mécanismes de défiscalisation, les subventions privées restent peu structurantes et souvent difficilement lisibles. Il nous faut travailler spécifiquement certains partenariats thématiques ciblés si nous souhaitons développer cet axe.

Ressources propres

Les dons

Par rapport à 2017, le montant des dons se stabilise à un peu plus de 100 000€. L'objectif posé pour 2018 de développement des dons du mouvement (160 000€) n'a donc pas été atteint. Les changements fiscaux (suppression de l'ISF) n'a a priori pas eu d'impact sur notre campagne de dons. Cependant, nous remarquons que notre base de données rétrécit d'année en année et n'est plus autant alimentée de nouveaux contacts.

Les profils de nos donateurs les plus généreux sont les personnes nées dans les années 40 et dans les années 60 et correspondent aux générations des parents et grands-parents des jeunes actuellement en responsabilité au MRJC.

Il y a une grande disparité concernant les dons en région : entre 725€ et presque 15000€.

Trois appels aux dons locaux fléchés sur des projets ont été réalisés en plus des deux campagnes nationales. Les dons reçus localement ont beaucoup baissé : une des hypothèses est que la participation libre aux événements cache une partie des dons en participation stagiaire. Un réel levier existe sur l'animation du réseau social notamment des anciens de + de 30 ans, parents etc.

Pour faire vivre notre fonds de dotation, Emergences Rurales, il est important de disposer d'une base de donateurs, d'anciens et de potentiels donateurs pour augmenter les dons. L'animation de ce réseau de donateurs permettra à terme de donner envie à des personnes de léguer et faire des donations.

Les participations stagiaires

Une augmentation des participations stagiaires en 2018 de + de 30k € est à souligner. Elle est due en partie au Rendez-Vous, au fait qu'il n'y avait pas de stage de recherche sur l'année 2017 ais aussi au développement des séjours éducatifs.

On observe une grande inégalité entre les sections dans les montants des participations stagiaires qui doivent nous inviter à échanger sur nos politiques tarifaires respectives.

L'autofinancement

Sur les dynamiques d'autofinancement, il est à saluer la volonté de diversifier les ressources. En particulier, les projets d'équipe qui peuvent être menés à bien parfois bien plus facilement grâce à l'autofinancement. Cela permet aussi de se former au budget et à la gestion financière de manière pédagogique et d'aller vers pour obtenir des soutiens sur son projet.

Toutefois, l'autofinancement lorsqu'il est mené par des salariés doit comporter dans les charges les frais de salaire. Malheureusement, il s'avère que de nombreuses activités d'autofinancement sont alors déficitaires lorsqu'on inclue les temps de travail. Au vu des montants gagnés à l'échelle d'une section, cela reste très marginal.

L'autofinancement lorsqu'il est porté par des salariés doit être pensé dans une logique de prestations de service comme de la formation à l'animation ou pour les services civiques ou encore des interventions en milieu scolaire.

L'Instance nationale est très dépendante des subventions publiques du fait de son rôle de tête de réseau. Ainsi, les pistes liées à l'autofinancement nécessitent de réfléchir à une offre de services singulière et centralisée.

IV. BILAN

Pour synthétiser, le bilan présente deux grands ensembles :

- l'actif qui montre le patrimoine de l'association ;
- le passif qui relate l'origine des fonds (ressources à la disposition de l'association : fonds propres, emprunt et dettes.

L'actif du MRJC est composé des éléments suivants :

L'actif immobilisé avec 5 234 K€

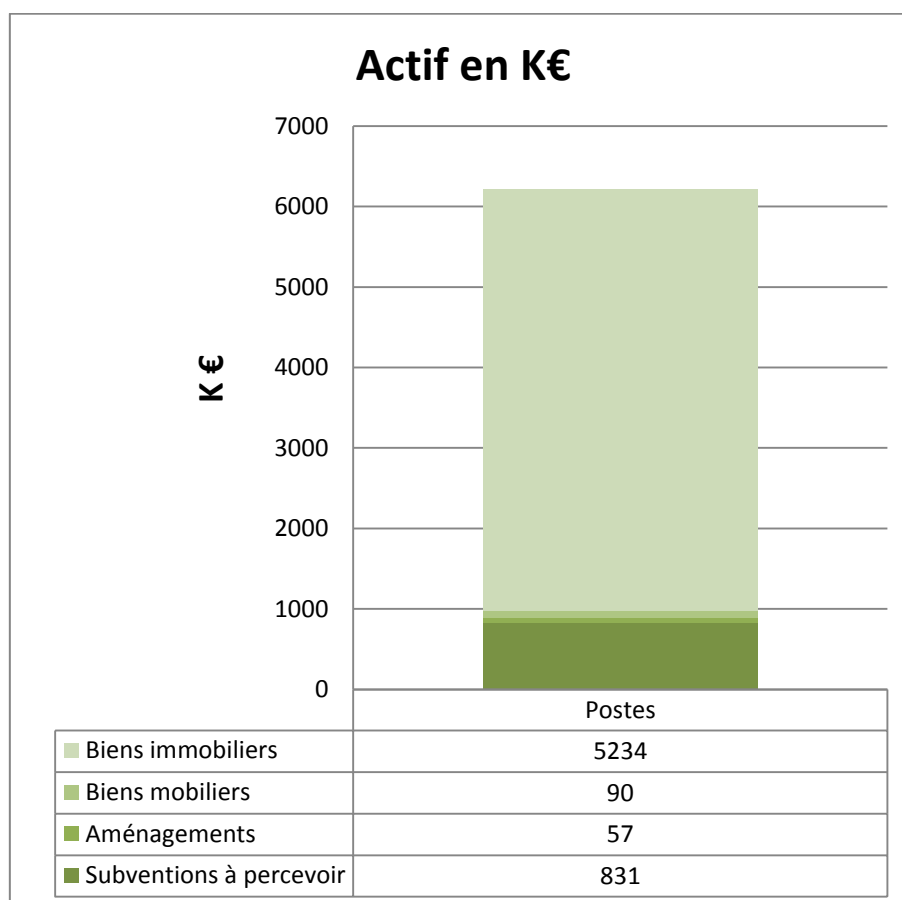
- les biens immobiliers pour près de 5 012M€ ;
- les aménagements pour près de 57K€
- les biens mobiliers (informatique, tentes, véhicules, outils) pour près de 90K€ ;

Les créances externes pour près de 884K€

- Les subventions à percevoir sont très élevées avec plus de 831€ ;
- Les autres créances sont l'encours avec les factures en attente, les chèques à encaisser.

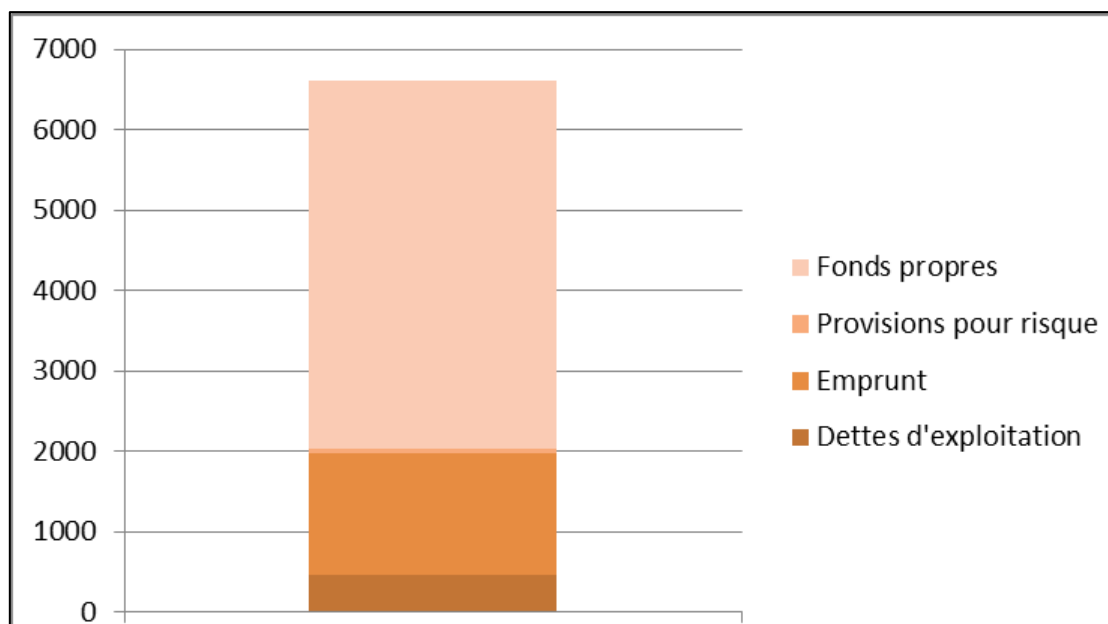
Les liquidités pour près de 581K€

- Il s'agit de la trésorerie avec les comptes bancaires consolidés, les placements désormais faibles et les caisses locales.



Le Passif du MRJC est composé :

- des fonds propres qui sont les réserves de l'association et son report à nouveau
- de l'emprunt
- des dettes d'exploitation



Historique de nos déficits successifs

Depuis 10 ans, le MRJC est dans un déficit chronique.

| ANNEE | Résultat de l'exercice | Acquisitions et produits exceptionnels |
|-------|------------------------|---|
| 2011 | -266 000€ | |
| 2012 | -240 000€ | |
| 2013 | -212 000€ | |
| 2014 | -262 000€ | |
| 2015 | -137 700€ | Vente appartement rue Hermel : +855 000€ |
| 2016 | -147 000€ | Vente siège Renaudes : +3,8 M€ Emprunt LCL : +1.5M |
| 2017 | - 317 000€ | Achat siège Pantin et travaux : -3.3M€ Fabrique Oise : - 430 000€ Fabrique Ain : - 220 000 € Etudes : 30 000 € |
| 2018 | - 339 611 € | Fabrique Haute-Saône : - 200 000 € Travaux Ain : 61 000 € Travaux Creuse : 12 000 € |

Aujourd'hui, **le besoin en trésorerie au quotidien est de 300 000€** environ pour le Mouvement pour pouvoir faire face à nos dépenses courantes et aux salaires. Ainsi, nous estimons à près d'un million d'euros nos avances en trésorerie sur les subventions de fonctionnement au quotidien. Ce cycle est aujourd'hui habituel dans le contexte du financement associatif où les subventions sont versées de plus en plus tard.

Nous constatons en 2018 que l'affectation des résultats déficitaires s'est faite au détriment de notre politique d'investissement via la reprise de la trésorerie liée au Fonds Fabrique. L'affectation des résultats déficitaires obère aussi notre capacité à réinvestir pour soutenir des expérimentations via le Fonds de Solidarité et d'Expérimentation.

Aujourd'hui, notre trésorerie ne peut plus supporter l'investissement voté au sein des Fabriques du Monde Rural. Sur les 1,5 million d'euros alloués pour lever des co-financements et mener à bien cette politique, 850 000 € ont été engagés. Les acquisitions ont été très modérément soutenues (à hauteur de 17% du coût total dans l'Ain et la Haute-Saône).

V. Conduite financière

Trésorerie

En 2018, nous ne pouvons plus maintenir notre activité avec un déficit chronique. Nous avons dû emprunter 270 mille euros en mai 2018 après la vente de nos parts sociales pour 200 mille euros, placées suite à la vente des Renaudes. La vente des parts sociales a servi à de la Fabrique en Haute-Saône.

Le prêt de 270 mille euros (CCFD pour 200 mille euros et KLJB pour 70 mille euros) a servi pour mettre en œuvre le Rendez-Vous. Ce prêt contracté en mai 2018 est une alerte forte sur notre incapacité notre activité sur fonds propres.

Le MRJC vit depuis à crédit.

Toutefois, les tensions de trésorerie sont mieux prises en compte dans le Mouvement avec :

- la création d'un plan de trésorerie ce qui nous permet de savoir ce dont nous avons besoin mois par mois ;
- la mise en œuvre d'une gestion collective plus partagée au niveau siège ;
- l'AGN et la COFI ont pleinement joué leur rôle d'alerte en novembre ;
- le gel de différentes dépenses (cf maîtrise des charges).

Gestion comptable

L'année 2018 est marquée par le décès de Didier Lacroix en juillet 2018. Décès qui fait suite à un arrêt maladie Mouvement. De février à octobre 2018, le service comptable a été assuré par une seule et même personne : maintien de la fonction RH, la clôture des comptes 2017...

Le service comptable est à nouveau opérationnel début 2019 suite à l'arrivée et à la formation d'Attoumane Bourhane. Nous constatons également un manque dans la formation à la saisie comptable, à l'appréhension du logiciel mais aussi de rigueur dans la gestion administrative au niveau local (retards, sans-justificatifs, problèmes de caisse...). C'est également un enjeu qu'il nous faut prendre à bras le corps.

Dans le contexte de 2018, les évolutions introduites par le logiciel SAGE 1000 n'ont pu être pleinement mises en œuvre. C'est un enjeu fort de 2019 pour assurer le pilotage politique du Mouvement. La comptabilité doit alimenter notre gestion financière et nous permettre d'agir concrètement pour mener à bien nos activités et ambitions.

Banque

Des dysfonctionnements majeurs apparaissent depuis novembre 2017 et ne sont toujours pas réglés. Le Crédit coopératif n'assure pas de relations commerciales : absence de conseillers, pas de reporting, pas de numérisation du service bancaire...

A partir de mai 2018, le Crédit Coopératif modifie sa gestion interne sur sa structuration (changements de numéros de code banque, numéro de compte) cela entraîne pour nous des modifications dans le RIB qu'ils n'arrivent pas à mettre en œuvre. Cette réaction produit un effet en cascade puisque le changement de RIB impacte les chéquiers, les relevés de compte, les délégations de signature, l'ensemble des moyens de paiement du MRJC...

Pour changer de banque, il faudrait une banque qui accepte une gestion des comptes consolidés et des frais bancaires qui soient raisonnables. Pour la gestion consolidée, il est nécessaire d'avoir une banque nationale qui ne fonctionne pas en caisses régionalisées (Crédit Mutuel, Caisse d'Épargne Banque Populaire, Crédit agricole).

Les banques centralisées capables de proposer un service consolidé sont la BNP Paribas, LCL ou le Crédit coopératif.

Décisions et Préconisations pour 2019

- **Vote à l'AGN de novembre 2018 d'être équilibré 2019** : L'Assemblée Générale Nationale a construit un budget prévisionnel 2019 à l'équilibre impliquant des pistes de travail à la fois autour de la maîtrise des charges dans l'ensemble du mouvement que dans la poursuite du travail de recherche de nouvelles ressources notamment autour des thématiques de travail articulées à différentes échelles. A la date du Congrès, le Budget prévisionnel réaliste est encore déficitaire de 134 000€ qu'il reste encore à trouver. Des nouveaux produits ont néanmoins été acquis conformément au vote de l'AGN de novembre : Fonds Facebook, CPO Cnaf augmentée. Les dotations aux amortissements ont augmenté (achat de la Fabrique en Haute-Saône). Elle augmentent le déficit mais pas notre trésorerie.
- **Travail d'analyse et de prospection autour de notre modèle socio-économique** : Un travail a été enclenché pour analyser à différentes échelles le modèle socio-économique du MRJC. Expérimentations (Rameau pour la Fabrique du Revermont, Lisra pour la Fabrique de la Forêt Belleville), travail de la Commission Stratégie économique, dispositifs locaux d'accompagnement (Haute-Saône), évaluation du projet de Fabriques. Cela devrait nous permettre de nourrir nos Orientations et de mettre en cohérence nos choix politiques, organisationnels et économiques.
- **Vente de l'appartement du 63 rue Letort (Paris, 18°)** : Le CAN, suite à une proposition de la Commission stratégie économique, a acté la mise en vente d'un de nos biens immobiliers. L'appartement situé au 63 rue Letort à Paris pour répondre à nos enjeux de trésorerie et pouvoir honorer nos remboursements et engagements divers.
- **Mise à plat de nos procédures comptables** : Pour répondre à l'exigence de rigueur administrative à laquelle nous sommes tenu.e.s, nous avons fait le choix de procéder à une simplification progressive de nos procédures comptables, notamment internes, et à un renforcement de l'accompagnement et de la formation à la saisie comptable.

VI. Annexes

Compte de résultat 2018 – MRJC

| CHARGES | N | N-1 | PRODUITS | N | N-1 |
|--|---------------------|---------------------|---|---------------------|---------------------|
| 60- Achats | 188 219,52 | 139 949,46 | 70- Ressources propres | 330 306,44 | 179 095,89 |
| Achats de marchandises | 88 922,98 | 48 945,17 | Ventes de marchandises | 120 186,44 | 82 024,11 |
| Eau, gaz, électricité et carburant | 32 466,80 | 27 559,47 | Ventes de services | 28 456,87 | 26 874,51 |
| Achats de fournitures | 47 953,68 | 52 159,19 | Produits des activités annexes | 181 663,13 | 70 197,27 |
| Achats d'études et de prestations de services | | | | | |
| Achats de matériels pédagogiques | 18 876,06 | 11 285,63 | 74- Subventions d'exploitation | 2 435 637,35 | 2 253 254,28 |
| Autres achats | | | | | |
| 61- Services extérieurs | 661 896,39 | 476 310,04 | 741 - Etat | 803 369,48 | 885 652,60 |
| Sous-traitance générale | 64 818,70 | 39 503,82 | Jeunesse – Fonctionnement et Projets | 284 400,00 | 316 767,00 |
| Locations bureaux et charges locatives | 28 777,28 | 31 986,70 | Jeunesse – FDVA | 106 400,00 | 76 755,00 |
| Hébergements sur activités, locations de salles | 307 475,87 | 228 922,94 | Jeunesse – FONJEP | 224 616,00 | 261 182,25 |
| Locations de matériels | 70 341,43 | 26 627,41 | Travail - Emploi | | |
| Locations de véhicules | 9 615,43 | 12 469,24 | Agriculture | 51 808,88 | 49 366,94 |
| Entretiens & réparations | 115 283,06 | 74 385,21 | Environnement et Aménagement du Territoire | 50 000,00 | 50 000,00 |
| Assurances | 44 190,61 | 45 345,63 | Agence de Services et de Paiement (CAE, service civique...) | 65 394,60 | 120 081,41 |
| Documentation générale | 6 285,78 | 5 333,40 | Autres | 20 750,00 | 11 500,00 |
| Frais pédagogiques | 10 194,37 | 11 735,69 | 742 - Collectivités territoriales | 362 448,34 | 331 346,20 |
| Divers | 4 913,86 | | Conseil régional | 239 275,33 | 201 365,34 |
| 62 - Autres services extérieurs | 655 011,80 | 524 658,19 | Conseil général | 99 800,01 | 95 926,89 |
| Personnel extérieur à l'association | 67 173,51 | 11 131,15 | Communes et inter-communalités | 23 373,00 | 34 053,97 |
| Rémunérations d'intermédiaires et honoraires | 149 863,03 | 84 003,60 | Autres | | |
| Publicité, publications, relations publiques | 47 201,74 | 21 322,80 | 743 - Organismes sociaux | 340 671,58 | 353 519,65 |
| Déplacements intervenants | 17 636,44 | 6 485,17 | CAF | 308 271,58 | 313 715,15 |
| Déplacements salariés | 103 096,12 | 168 049,46 | MSA | 32 400,00 | 39 804,50 |
| Déplacements bénévoles | 56 458,93 | 86 584,38 | Autres | | |
| Déplacements sur activités et autres | 117 685,93 | 35 824,16 | 744 – Autres organismes de statut public | 8 855,00 | 7 160,00 |
| Participation aux frais de formations | 18 746,21 | 20 069,71 | | | |
| Missions & réceptions | 14 572,80 | 15 881,10 | 745 - Europe | 311 529,56 | 89 064,26 |
| Frais postaux et frais de ports | 12 046,56 | 17 008,29 | ERASMUS + | 167 728,00 | 7 216,00 |
| Frais de télécommunications | 24 425,49 | 23 368,12 | Autres | 143 801,56 | 81 848,26 |
| Services bancaires et assimilés | 8 033,32 | 9 786,07 | 746/747/748 - Organismes de statut privé | 606 663,39 | 581 011,57 |
| Services mutualisés avec le siège national | | | Fondations | 93 000,00 | 41 500,00 |
| Cotisations | 15 882,82 | 23 551,13 | Autres mécénats | 22 600,00 | |
| Divers | 2 188,90 | 1 593,05 | Episcopat | 426 063,39 | 473 972,57 |
| 63- Impôts et Taxes | 124 908,36 | 118 514,37 | Autres Secours Catholique | 65 000,00 | 65 539,00 |
| Taxe sur les salaires | 46 313,00 | 43 189,00 | Autres | | |
| Autres cotisations fiscales sur rémunérations | 44 063,30 | 54 204,66 | 749 - Autres | 2 100,00 | 5 500,00 |
| Autres impôts et taxes | 34 532,06 | 21 120,71 | | | |
| 64- Charges du personnel | 1 723 220,91 | 1 788 370,22 | 75 - Autres produits de gestion courante | 526 337,98 | 484 759,99 |
| Salaires et traitements personnel permanent | 1 297 176,36 | 1 353 517,84 | Participations stagiaires | 387 241,99 | 352 865,62 |
| Salaires et traitements personnel occasionnel | 20 219,97 | 23 097,01 | Cotisations reçues | 466,77 | 1 161,00 |
| Cotisations sociales sur rémunérations | 356 494,62 | 352 541,85 | Dons et legs reçus | 128 092,50 | 116 047,23 |
| Médecine du travail | 6 541,77 | 7 699,86 | Dons par abandon de créance | | 8 978,77 |
| Indemnités de Service Civique et stagiaires | 21 509,40 | 15 264,31 | Autres | 10 536,72 | 5 707,37 |
| 648 - Autres charges de personnel | 21 278,79 | 36 249,35 | 78 - Reprise sur amortissements et provisions | 24 032,44 | 91 365,63 |
| 65- Autres charges de gestion courante | 32 553,69 | 19 129,69 | Reprises sur amortissements des immobilisations | | |
| Droits d'auteurs versés (SACEM, SADC, autres, ...) | 28 390,43 | 2 862,50 | Reprises sur provisions d'exploitation | 24 032,44 | 91 365,63 |
| Adhésion au Mouvement et participation au Fonds de Solidarité | | | TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION | 3 316 314,21 | 3 008 475,79 |
| Dons et Subventions versés | 3 096,00 | 15 710,75 | 76 – Produits Financiers | 3 685,66 | 7 174,25 |
| Pertes sur créances irrécouvrables | 189,09 | | Produits d'intérêts | 3 425,63 | 6 959,63 |
| Divers | 878,17 | 556,44 | Autres produits financiers | 260,03 | 214,62 |
| 68- Dotations aux amortissements et provisions | 239 830,26 | 162 140,43 | TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS | 3 685,66 | 7 174,25 |
| Dotations aux amortissements d'exploitation | 216 558,26 | 130 951,94 | 77 - Produits exceptionnels | 5 294,93 | 14 949,59 |
| Dotations aux provisions d'exploitation | 23 272,00 | 31 188,49 | Produits exceptionnels sur opérations de gestion | 2 904,68 | 14 124,81 |
| TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION | 3 625 640,93 | 3 229 072,40 | Produits exceptionnels sur exercices antérieurs | 1 296,78 | 824,78 |
| 66 - Charges Financières | 27 355,92 | 29 350,39 | Produits des cessions d'éléments d'actifs | | |
| Charges d'intérêts | 27 355,55 | 29 350,39 | Autres produits exceptionnels | 1 093,47 | |
| Autres charges financières | 0,37 | | TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS | 5 294,93 | 14 949,59 |
| TOTAL DES CHARGES FINANCIERES | 27 355,92 | 29 350,39 | TOTAL DES PRODUITS | 3 325 294,80 | 3 030 599,63 |
| 67- Charges exceptionnelles | 11 909,61 | 89 304,40 | | | |
| Charges exceptionnelles sur opérations de gestion | 5 292,31 | 41 552,97 | RESULTAT DE L'EXPLOITATION | -309 326,72 | -220 596,61 |
| Charges exceptionnelles sur exercices antérieures | 6 617,30 | 47 751,43 | RESULTAT FINANCIER | -23 670,26 | -22 176,14 |
| Valeur comptable des éléments d'actifs cédés | | | RESULTAT EXCEPTIONNEL | -6 614,68 | -74 354,81 |
| Dotations aux amortissements et provisions - charges exceptionnelles | | | | | |
| TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES | 11 909,61 | 89 304,40 | RESULTAT DE L'EXERCICE | -339 611,66 | -317 127,56 |
| TOTAL DES CHARGES | 3 664 906,46 | 3 347 727,19 | | | |

| ACTIF | N | | | N - 1 | PASSIF | N | | N - 1 |
|---------------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|-------|--|---------------------|--|-------|
| | Valeur Brute | Amort. & Prov. | Valeur Nette | | | | | |
| ACTIF IMMOBILISE | | | | | FONDS PROPRES | | | |
| Terrains | 183 084,71 | | 183 084,71 | | Fonds associatifs | 1 640 846,74 | | |
| Constructions | 5 385 481,11 | 556 327,37 | 4 829 153,74 | | Réserve pour projet associatif | 855 000,00 | | |
| Aménagements | 181 531,48 | 123 975,10 | 57 556,38 | | Reprise sur projet associatif | 645 000,00 | | |
| Matériels et mobiliers | 270 485,09 | 226 636,72 | 43 848,37 | | Fonds de solidarité et d'expérimentation | 120 946,47 | | |
| Immobilisations en cours | 48 475,21 | | 48 475,21 | | Report à nouveau | 1 475 279,76 | | |
| Logiciels | 149 491,00 | 101 648,98 | 47 842,02 | | Résultat de l'exercice | -339 611,66 | | |
| | | | | | Subventions d'investissements | 219 506,60 | | |
| Autres immobilisations financières | 24 188,88 | | 24 188,88 | | TOTAL I | 4 616 967,91 | | |
| TOTAL I | 6 242 737,48 | 1 008 588,17 | 5 234 149,31 | | Provisions pour risques et charges | 57 595,82 | | |
| | | | | | Provisions pour fonds dédiés | | | |
| CREANCES INTERNES | | | | | TOTAL II | 57 595,82 | | |
| Nationales | 0,00 | | 0,00 | | DETTES INTERNES | | | |
| Régionales | | | | | Nationales | | | |
| Dépôts | | | | | Régionales | 0,00 | | |
| Inter-régionales | | | | | Dépôts | | | |
| | | | | | Inter-régionales | 0,00 | | |
| CREANCES EXTERNES | | | | | DETTES FINANCIERES | | | |
| Subventions à recevoir | 866 030,39 | 34 885,05 | 831 145,34 | | Soldes bancaires créditeurs (découverts) | | | |
| Créances clients et comptes rattachés | 22 195,00 | 1 600,00 | 20 595,00 | | Emprunt LCL | 1 514 797,27 | | |
| Produits à recevoir | 38 371,24 | | 38 371,24 | | DETTES D'EXPLOITATION | | | |
| Débiteurs divers | -5 260,58 | | -5 260,58 | | Dettes fournisseurs et comptes rattachés | 121 167,34 | | |
| Sous-total Créances | 921 336,05 | 36 485,05 | 884 851,00 | | Dettes fiscales et sociales | 200 991,60 | | |
| | | | | | Dettes sur immobilisations | 19 124,40 | | |
| Placements | 26 856,51 | | 26 856,51 | | Autres dettes | 126 957,54 | | |
| Banques | 525 675,89 | | 525 675,89 | | TOTAL III | 1 983 038,15 | | |
| Caisse | 28 693,18 | | 28 693,18 | | Produits constatés d'avance (IV) | 80 429,33 | | |
| TOTAL II | 1 502 561,63 | 36 485,05 | 1 466 076,58 | | TOTAL PASSIF (I+II+III+IV) | 6 738 031,21 | | |
| Charges constatées d'avance (III) | 37 805,32 | | 37 805,32 | | | | | |
| TOTAL ACTIF (I+II+III) | 7 783 104,43 | 1 045 073,22 | 6 738 031,21 | | | | | |

La politique d'investissement immobilière depuis 2014

Entre 2013 et 2014, le MRJC s'est engagé dans une politique audacieuse de redéploiement de son patrimoine immobilier. En effet, il s'est agi pour le Mouvement de

- revendre son siège social parisien pour disposer d'un siège social en adéquation avec son activité (formation et hébergement notamment des permanents, des volontaires et activités démocratiques)
- renouveler ses propositions en rural avec la création de tiers lieux, les Fabriques du Monde Rural, qui permettent d'être mieux identifiés pour le MRJC et d'offrir des points de stabilité et d'expérimentation pour le Mouvement.

La logique a été d'entretenir le patrimoine immobilier en le restructurant et en favorisant de nouvelles dynamiques et activités au sein du Mouvement. Le ré-investissement dans des opérations immobilières sûres a été pensé comme un placement rentable et comme la suite logique de la gestion immobilière de nos prédécesseurs. Toutefois, cette gestion immobilière s'est couplée avec une ambition d'ouverture par une offre de location solidaire destinée au réseau social du MRJC. La Confiserie contribue en ce sens à une meilleure visibilité du MRJC en Ile-de-France et pour ses partenaires à dimension nationale.

L'ambition a été aussi d'apporter des propositions pour contribuer au renouvellement du modèle socio-économique du MRJC. Le MRJC a souhaité déconcentrer ses biens immobiliers pour apporter

De 2015 à 2017, les opérations financières ont été les suivantes :

Sur le siège social :

- vente de l'appartement rue d'Hermel + 855K€ ;
- vente du siège social des Renaudes en septembre 2015 pour + 3.8M€ ;
- acquisition du siège social au 2 rue de la Paix à Pantin pour - 1.85M€ ;
- prêt pour financer les travaux sur la Confiserie de la Paix de + 1.5M€ (contracté en septembre 2015 avec un début de remboursement en septembre 2017) ;
- rénovation de la Confiserie de la Paix et du siège social pour - 1.85M€.

Ces opérations entre 2015 et 2017 aboutissent à un solde de + 2,45M €.

Sur les Fabriques :

- acquisition des bâtiments et des terrains à la forêt Belleville en mai 2016 via une donation ;
- acquisition de la Fabrique de l'Oise en octobre 2016 pour 430K€ ;
- acquisition de la Fabrique de l'Ain en juillet 2017 pour 220 K€ ;
- acquisition de la Fabrique de la Haute-Saône en avril 2018 pour 200K€.

Ces opérations aboutissent à un solde 850K€.

En parallèle, une levée de fonds d'investissement a été mise en œuvre (cf. : règle 1/3 de co-financements pour 2/3 de fonds propres dans la limite de 500K€ pour chaque Fabrique).

En subventions et dons acquis en 2018 :

- 0 € sur la Fabrique de l'Oise
- 86K€ sur la Fabrique de l'Ain dont 38K€ sur l'acquisition
- 185K€ sur la Fabrique de Haute-Saône dont 37K€ sur l'acquisition

A noter que les subventions d'investissement sur travaux sont payées après la réalisation des travaux.

En 2018, les travaux engagés ont été :

- la rénovation de la toiture de la Fabrique de l'Ain (52K€) en contrepartie des financements de la région Auvergne-Rhône-Alpes (18K€) et de la Fondation RTE (30K€) ;
- l'espace de travail collaboratif de la Fabrique de l'Ain pour 9K€ de dépenses réalisées en chantiers participatifs ;
- une rénovation de la maçonnerie en Creuse pour 12K€.

Les travaux peuvent être subventionnés dans le cadre de négociations complexes avec différents partenaires : LEADER, CAF, PACT Etat-Région, Fonds chaleur de l'Ademe, Communautés de communes, fondations.

Les avancées sur les négociations avec les financeurs sur l'investissement sont prometteuses en Haute-Saône. Elles sont complexes dans l'Ain du fait de la prédominance de l'agglomération de Bourg-en-Bresse sur l'ensemble des fonds d'investissement. Sur l'Oise, les financements promis via le FNADT non pas été suivis. La dynamique mise en œuvre localement ne permet pas d'assurer les financements de fonctionnement comme d'investissement. En Creuse, la programmation LEADER peut soutenir une rénovation du pressoir. Pour la rénovation de l'ensemble du bâti, la présentation faite auprès de la Nouvelle Aquitaine n'a pas permis d'identifier des fonds structurants pour le lieu à ce jour.

Par ailleurs, des études de faisabilité architecturale ont aussi été diligentées entre 2016 et 2018 et font partie des immobilisations (30 000 € pour la Creuse, la Haute-Saône et l'Ain).

Sur les remboursements au Mouvement des projets de Fabriques, la logique est la suivante :

- les dotations aux amortissements qui permettent de ré-abonder le Mouvement en trésorerie soit 227K€ en 2018 ;
- les comptes de résultats positifs qui servent à rembourser davantage le fonds Fabriques.

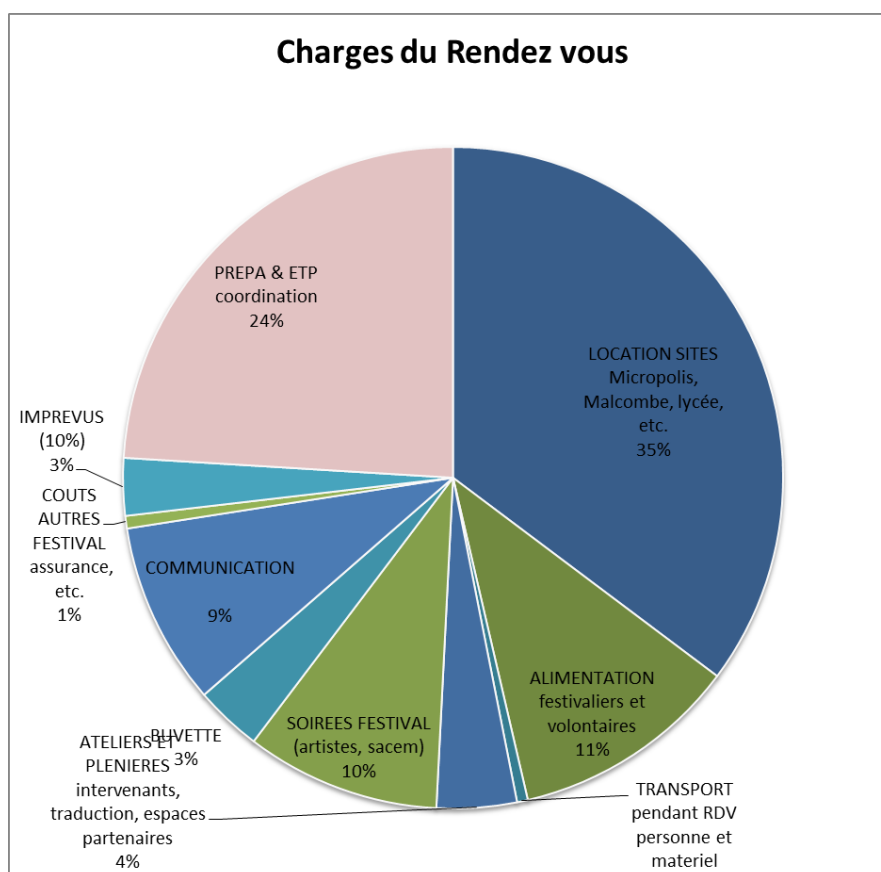
Rendez-Vous

Le Rendez-Vous renoue avec la tradition des grands événements nationaux organisés tous les 7 ans. Cet événement fédérateur emporte des conséquences financières et partenariales importantes pour 2018.

Notre objectif au Congrès 2017 à la Roche-sur-Foron était d'atteindre l'équilibre pour un projet ambitieux estimé alors à 1 million d'€ pour 5000 participant.e.s par jour. Nous avons alors travaillé à construire des partenariats financiers structurant pour ce rassemblement, conscient.e.s que ce type d'événement ne peut pas être financé uniquement par les frais d'inscription.

Au cours de l'année 2017 l'OFAJ (Office Franco-Allemand pour la Jeunesse) nous a laissé entendre qu'il pourrait nous financer à un montant du quart du budget du Rendez-vous, de son côté le conseil régional de Bourgogne-Franche Comté nous a dit qu'il s'alignerait sur le financement de l'OFAJ. Après de nombreuses demandes et sollicitations, l'OFAJ nous a communiqué sa volonté de nous subventionner à un montant de 40 000€ à la fin de l'hiver 2018 (entraînant les subventions du conseil régional).

Le collectif d'organisation local comme la coordination nationale et Franco-Allemande a travaillé à réduire de moitié le budget du festival au cours du mois d'Avril 2018. Ceci s'est fait par une diminution du nombre de soirées musicales, une réduction du nombre de salles utilisées et de toute la prestation extérieure. Ce travail s'est fait en parallèle de l'augmentation constante, au cours de la préparation, des coûts de sécurité (étant vus par la préfecture comme un « public sensible »).



Produits du Rendez Vous

